

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRK EVENT & PREST » en abrégé « CRK »

Siège Abidjan, Cocody, VAL DOYEN 2 SICOGI, Lot
106 BT, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRK EVENT & PREST » en abrégé

« CRK »

Objet : Evènementiel et la prestation de services de tous genres ,Conseil et la stratégie en évènement, La restauration, librairie, épicerie, boulangerie, pâtisserie , élevage, vente de vêtements et accessoires, vente de gaz, achat et vente de produits agricoles, exploitation d'une poissonnerie ,vente d'appareils électroménagers, communication, mécanique générale, quincaillerie, fourniture de bureau ,commerce en ligne et lavage auto, pressing, exploitation de super marché , Constructions et promotions immobilières, Aménagements fonciers, import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, VAL DOYEN 2 SICOGI, Lot 106 BT, Ilot 16

Dirigeant(s) Mlle CAMARA RAMATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00096 du 05/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00903/GTCA/RC/2023 du 05/01/2023

